

Ecole à journée continue (EJC)

LIGNE PÉDAGOGIQUE

PRÉAMBULE

La ligne pédagogique est un outil précieux. Il détermine les objectifs de l'école à journée continue (EJC) en donnant une ligne directrice de travail et de réflexion à l'équipe éducative.

Cette référence de base est continuellement affinée par l'équipe, elle lui permet ainsi de réfléchir au travail effectué et au sens de ses actes. Par une remise en question fréquente, l'équipe éducative optimise l'organisation quotidienne, l'encadrement des enfants et les échanges avec les parents afin de leur offrir une prise en charge de qualité.

Ce document est destiné à tout le personnel éducatif afin que ce dernier puisse pleinement adhérer à la pédagogie proposée et qu'il soit clair sur la mission qui lui est confiée, sur les attentes et les valeurs portées par la structure. Tout éducateur-trice engagé-e à l'EJC doit prendre connaissance de ce document, y adhérer et s'engager à en respecter le contenu.

Ce document pédagogique est également destiné aux parents des écoliers que nous accueillons.

En le lisant, ils doivent pouvoir visualiser comment leur enfant est accompagné à l'EJC et quelles sont les valeurs institutionnelles, ainsi que les principes et les fondements de la prise en charge éducative.

LA MISSION

L'EJC assure la prise en charge des enfants en dehors du temps d'enseignement, et ce dès la 1^{ère} Harnos et jusqu'à la 8^{ème} Harnos.

Elle propose des modules le matin, le midi et l'après-midi, elle aide les parents à concilier vie de famille et professionnelle.

L'EJC constitue un prolongement de l'école en tant que lieu d'apprentissage et de vie. Elle permet de nouvelles formes de collaboration au sein de l'école et offre de nouvelles possibilités en terme d'organisation des journées.

L'EJC prend les enfants en charge en fonction de leur âge et de leur degré d'autonomie.

Elle facilite l'intégration sociale et renforce l'égalité des chances.

L'EJC assure le bien-être physique, psychique et affectif de l'enfant tout en offrant un environnement sécurisé et sécurisant.

LES VALEURS

LA POSITIVITÉ

Pour travailler dans un climat de confiance, nous veillons à être positifs dans notre façon d'être et d'agir. Nous pensons que la positivité et l'encouragement sont constructifs. Ils favorisent ainsi l'estime de soi. Nous considérons comme essentiel de croire aux ressources et aux compétences de chaque enfant, chaque parent et chaque collègue.

LA CRÉATIVITÉ

Nous favorisons les conditions pour que l'enfant puisse s'épanouir en toute liberté, dans le jeu libre ou commun. Nous proposons des activités ludiques, physiques et manuelles. Toutefois nous sommes attentifs à ce que l'enfant puisse de lui-même construire ses jeux, ses bricolages avec son imagination. L'adulte devient alors spectateur de ce qu'il se passe. Cela ne veut pas dire que nous sommes démunis de toute règle, celles-ci sont indispensables lorsque nous vivons en collectivité car la liberté s'arrête là où sont placées les frontières de l'autre individu.

LE RESPECT

Chaque personne au sein de l'EJC a le devoir d'être respectueux face à autrui, que ce soit envers les enfants ou envers les adultes. Nous pouvons entendre que nous n'avons pas toujours les mêmes idées ou les mêmes façons de faire ou encore un fonctionnement différent. Nous attendons de chacun qu'il respecte également le mobilier et le matériel mis à disposition.

LA CONFIANCE

Nous essayons au maximum d'être vrais, transparents entre et envers les adultes afin de tisser une relation basée sur la confiance. Il en découlera un climat favorable à l'épanouissement et le bien-être de l'enfant. Faire confiance dans les capacités et les ressources de l'enfant renforcera son autonomie.

LA SOLIDARITÉ

La solidarité est une attitude d'entraide où l'on apprend avec les autres, par les autres ou pour les autres, dans l'intérêt de chacun et de la communauté. Elle renforce le sentiment d'appartenance au groupe. La solidarité développe chez l'enfant la tolérance et l'entraide dans un but de mieux-vivre ensemble, elle encourage le partage.

LA DÉCOUVERTE

Après avoir posé un cadre sécurisant, nous accompagnons l'enfant dans la découverte de soi, de l'autre et du monde qui l'entoure. Lui donner les moyens de le faire de manière autonome ou en le guidant dans de nouvelles expériences. Nous privilégions toutes les possibilités d'expérimentation et d'exploration pour permettre à l'enfant d'acquérir de nouvelles expériences. Nous suscitons la curiosité, la découverte d'autres cultures, d'autres façons de faire en cultivant la diversité.

LA COMMUNICATION

La communication est un élément clé pour vivre en société qui se révèle indispensable au quotidien dans les moments d'échange. La manière dont cet échange sera mené entraînera des conséquences sur les actes de chacun. C'est pourquoi, nous pensons qu'il est primordial de mettre de l'importance sur la manière de faire passer son message. La communication non violente (CNV) permet à chacun d'être entendu et d'écouter. Ceci aura pour impact de maintenir des relations respectueuses et harmonieuses, dans lesquelles les besoins de chacun seront nommés. Cela ne veut pas pour autant dire qu'ils seront assouvis, mais au moins ils seront dits et entendus par les deux partis. Cette pratique met en avant l'écoute active, l'empathie, la reformulation et la valorisation des compétences de l'individu. En s'adressant de cette manière aux enfants nous les préparons à entretenir de bonnes relations avec leur entourage.

L'ACTIVITÉ

L'EJC propose différentes activités pour permettre à l'enfant d'évacuer son énergie. Nous favorisons la diversité des animations en utilisant les infrastructures communales ainsi que les espaces dans la nature. Nous offrons la possibilité de bouger en toute sécurité en privilégiant un maximum les activités en plein air et ceci en toutes saisons. C'est pourquoi il est demandé que chaque enfant soit équipé en fonction de la météo. Il est également possible que les vêtements se salissent durant ces activités. Il est donc nécessaire que des rechanges propres soient à disposition. Ces biens restant à l'EJC, il est important que ces effets personnels soient identifiés à l'enfant, ceci pour éviter les pertes ou les échanges. Afin que les enfants puissent bénéficier pleinement des activités, nous demandons que les heures de départs (selon les modules) soient respectées par les parents.

L'AUTONOMIE

Le principe de base étant de ne pas faire « à la place de l'enfant » mais de l'aider et lui donner des moyens pour qu'il parvienne à faire seul. Le rôle de l'adulte sera donc de penser et d'aménager un environnement qui favorisera l'autonomie de chaque enfant.

L'autonomie permet d'évoluer dans le besoin d'appartenance d'un groupe et dans l'estime de soi-même. Être reconnu en tant que personne à part entière et unique est important dans la réalisation de soi.

A l'EJC, l'enfant a déjà acquis une certaine autonomie. Notre rôle sera de l'accompagner dans ce processus afin qu'il continue à évoluer dans un environnement qui l'aidera à construire des liens de confiance, lui permettant de développer un sentiment de sécurité.

Nous savons également que les rituels aident à acquérir de l'autonomie, de ce fait, nous pouvons utiliser plusieurs moyens durant la journée pour y remédier.

L'INTÉGRATION

Cet élément est primordial lorsque nous participons à un groupe. Dans le cadre de l'EJC, les adultes sont tout d'abord dans l'observation, afin de voir comment se passe l'intégration. Si l'adulte doit intervenir pour aider l'enfant à trouver des solutions, nous l'aiguillons stratégiquement pour qu'il parvienne à s'intégrer. L'intégration est très importante pour l'appartenance d'un groupe et la réalisation de soi.

L'INTIMITÉ

Les sanitaires sont aménagés de façon à garantir l'intimité de l'enfant lorsqu'il se rend aux toilettes. Ce dernier a la possibilité de s'isoler, sans pour autant s'enfermer à clé. L'adulte est vigilant à ce qu'il n'y ait pas plusieurs enfants qui se rendent en même temps aux toilettes et dans la même cabine.

L'ALIMENTATION

À l'EJC on goûte de tout même si ce n'est qu'une petite quantité tout en respectant les convictions, confessions ou allergies. Nous collaborons avec satisfaction avec des cuisiniers professionnels pour les enfants. Dans la mesure du possible, les repas sont bio ou/et local. Il y a également la possibilité de commander des repas végétariens, sans gluten, sans lactose ou sans porc. Pour le goûter, nous avons 2 phases :

- La première est la découverte, la stimulation, l'éveil et la dégustation de fruits et de légumes.
- La seconde un plaisir sucré (douceur) ou salé.

LA RESPONSABILITÉ

En cas de détérioration immobilière et/ou dégâts provoqués volontairement par un enfant, les frais de réparation sont transmis aux parents. Les frais liés aux dégâts causés entre enfants (habits, lunettes, etc.) relèvent des assurances (responsabilité civile) des familles concernées. L'apport d'objets personnels à l'EJC (téléphone portable, jeux vidéo, MP3, bijoux, jouets, etc.), relève de la responsabilité des parents déléguée à l'enfant. En ce sens, l'EJC décline toute responsabilité en cas de dégâts, détériorations, perte ou vols de ces objets. Par ailleurs l'utilisation de ce type d'objet (téléphone portable, montres connectées) est interdite à l'EJC.

LES RÈGLES

LES 5 RÈGLES D'OR DE L'EJC

1. Le respect :

- Je suis poli. Je dis bonjour, au revoir.
- Je me déplace en marchant à l'intérieur de l'EJC et autour du bâtiment.
- Je prends soin du matériel et je suis responsable de mes affaires.
- Je me respecte, je respecte les adultes et mes camarades.

2. Le rangement :

- Je suis responsable de ranger le jeu que je sors avant d'en prendre un nouveau.
- Le rangement de mes affaires personnelles (veste, chaussures, pantoufles, ...) est sous ma responsabilité et doit se faire à chaque arrivée ou départ de l'EJC.
- Tout le monde participe au rangement avant de quitter les lieux.

3. Les repas :

- Lors des repas, je reste assis à table.
- Je lève la main si je dois dire quelque chose à un adulte.
- Je parle doucement et je partage avec les enfants qui sont à ma table.
- Je goûte de tout et je me sers de tout ce qui est proposé.
- Je débarrasse mon assiette, mon verre, mes services et j'écoute les consignes qui me sont données.
- J'ai droit à mon dessert si mon comportement est correct.

4. La sécurité :

- Je ne quitte pas l'EJC et ni l'enceinte du bâtiment sans l'accord d'un membre de l'équipe éducative.

5. La violence :

- J'emploie un langage correct.
- Aucune forme de violence n'est acceptée au sein de l'EJC qu'elle soit verbale ou physique.

LES SANCTIONS

La sanction est utilisée lorsque les règles et/ou les limites sont transgressées. Elle doit avoir une fonction réparatrice pour l'enfant. Il est accompagné tout au long de la démarche.

Certaines sanctions peuvent être élaborées au cours de processus participatifs avec l'ensemble des enfants. En cas de transgression des règles, les sanctions sont adaptées à la situation et à l'âge de l'enfant, dans une optique de réparation plutôt que dans un cadre punitif.

Cela nécessite que l'équipe éducative se penche régulièrement sur les limites et les sanctions afin d'agir au plus juste et d'être cohérents quant aux réponses données : une explication, un avertissement, une sanction.

Les enfants qui, par leur comportement, entravent sérieusement le bon fonctionnement de l'EJC ou en cas de non-respect de ces règles peuvent être exclus pour une période déterminée ou de façon définitive de l'EJC sur proposition de la direction par le Conseil municipal (art. 28 LEO).

LA GESTION DES CONFLITS

Les situations conflictuelles entre les enfants sont fréquentes en collectivité. Nous envisageons le conflit, la confrontation, dans son rôle positif et structurant pour le développement de l'enfant. L'adulte intervient comme médiateur dans les conflits. Son rôle étant d'amener peu à peu les enfants à procéder spontanément. L'équipe éducative n'intervient que lorsque les enfants n'arrivent pas à gérer le conflit eux-mêmes. Elle crée alors un cadre de confiance propice à la médiation. Elle rappelle les règles de base à observer pour régler le conflit, telle que laisser l'autre s'exprimer sans l'interrompre. Les parties concernées doivent être aussi honnêtes que possible et trouver ensemble une solution, celle-ci doit refléter les attentes des enfants et non celles des adultes.

Chaque enfant est amené à proposer sa solution dont nous explorons ensemble la faisabilité. Finalement une solution commune est choisie et précisée de manière à ce qu'elle soit claire pour chacun des participants.

Élaborée par l'équipe éducative

Mariella Wüthrich, Naomi Ast, Priscilla Krikorian, Anouck Etter, Manuel Quiroga

MODIFICATIONS ET APPROBATION

La direction se réserve le droit d'apporter en tout temps à la ligne pédagogique les modifications qu'elle jugerait nécessaires.

La présente ligne pédagogique a été approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du 20.04.2022 et entre en vigueur de suite.

Au nom du Conseil municipal

La Vice-Présidente

La secrétaire

Chantal Tschannen

Cindy Bögli

L'école à journée continue

Le Directeur

Manuel Quiroga